



Clermont-Ferrand, le 6 décembre 2021

34 rue Niel
63100 Clermont-Ferrand
04 73 14 51 50
contact@anef63.org

PÔLE ENFANCE JEUNESSE

15 rue Fontgèze
63000 Clermont-Ferrand
04 73 31 98 99

PÔLE HEBERGEMENT LOGEMENT

13 avenue Edouard Michelin
63100 Clermont-Ferrand
04 73 74 66 00

PÔLE ALLIER

11 place Jean Epinat
03200 Vichy
04 70 31 44 88

COMMUNIQUÉ

Parce que la pauvreté, l'exclusion et la précarité sociales sont bien présentes sur nos territoires, l'action de nos associations est indispensable auprès de toutes les personnes, enfants et adultes, qui sont confrontées à des problématiques sociales lourdes.

Aux côtés des pouvoirs publics et des collectivités en tant qu'association gestionnaire d'établissements et services, nous constituons l'un des acteurs importants et silencieux qui permet à notre société de répondre aux enjeux fondamentaux de protection des enfants, de cohésion sociale, d'accès au logement, aux soins, aux droits et à la citoyenneté.

Or, force est de constater que ce secteur essentiel est en réalité le parent pauvre de cette société. La conséquence directe est d'appauvrir les réponses dues aux personnes en situation d'exclusion ou de vulnérabilité. Nous ne pouvons évidemment l'accepter.

Exclues du Ségur de la Santé, très fortement impactées par la crise sanitaire, confrontées à des difficultés majeures de recrutement, les associations s'inquiètent. Alors que la force de ces dernières réside dans la compétence et l'engagement des salariés qui les composent, vont-elles être empêchées de faire face à l'augmentation constante de la demande sociale ? Oui, elles le sont déjà.

L'ANEF 63 s'associe donc pleinement à la démarche collective portée par les associations gestionnaires auprès des pouvoirs publics pour demander et obtenir la revalorisation et la reconnaissance de l'engagement de l'ensemble des professionnels qui contribuent à l'exercice des politiques publiques et donc à l'intérêt général.

Au-delà, l'ANEF 63 soutient que :

- L'exclusion des professionnels du secteur social et médico-social du Ségur de la Santé creuse des écarts salariaux avec le secteur sanitaire, qui doivent impérativement être corrigés
- La pénurie des salariés du secteur social et médico-social, notamment des travailleurs sociaux, alourdit la charge de travail des salariés actifs et fragilise la qualité des prises en charge créant de l'épuisement professionnel et des risques importants pour la santé des professionnels
- La renégociation d'une convention collective doit prendre en compte les réalités actuelles des salariés et des associations employeuses.

Dans un contexte sanitaire qui a marqué le caractère indispensable de nos actions quotidiennes, l'ANEF 63 apporte son soutien entier au mouvement national du 7 décembre 2021 et aux revendications formulées par l'URIOPSS Auvergne-Rhône-Alpes dont elle est adhérente.

Des professionnels de l'entraide, de l'accompagnement et de la solidarité

